

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA RECOLTE ET A LA PRODUCTION DE VIN ET

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers, et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les exploitants individuels.

1	Code du Produit (facultatif)		1		2	
	Nom et couleur du produit		Médoc			
2	Mention valorisante					
3	Zone viticole de récolte					
4	Superficie de la récolte		1 ha	00 ar	00 ca	ha ar ca
5	Récolte totale	Exploitant	62	hl		
		Bailleur		hl		
		Exploitant		hl		
		Bailleur		hl		
RECOLTE : Ventilation de la récolte (lies comprises)						
6-1	Récolte vendue sous forme de raisins. Volume de vin obtenu.	Acheteur n°		hl	hl	hl
6-2		Acheteur n°		hl	hl	hl
6-3		Acheteur n°		hl	hl	hl
6-4		Acheteur n°		hl	hl	hl
7-1	Récolte vendue sous forme de moûts. Volume de vin obtenu.	Acheteur n°		hl	hl	hl
7-2		Acheteur n°		hl	hl	hl
8-1	Récolte apportée en cave coopérative par l'adhérent. Volume de vin obtenu.	Cave n°		hl	hl	hl
8-2		Cave n°		hl	hl	hl
8-3		Cave n°		hl	hl	hl
9	Récolte en cave particulière. Volume obtenu.		62	hl	hl	hl
Destination de la récolte non vendue						
10	Volume en vinification		62	hl	hl	hl
11	Volume en concentration			hl	hl	hl
12	Volume autre destination			hl	hl	hl
PRODUCTION : ventilation des produits obtenus						
13	Volume de MC ou MCR obtenu non utilisé			hl	hl	hl
14	Vol. vin sans AOP/IGP avec/sans cépage + rebêche			hl	hl	hl
15	Volume vin AOP/IGP dans la limite du rendement autorisé		55	hl	hl	hl
16	Volume à éliminer		7	hl	hl	hl
17	Volume d'eau éliminée pour enrichissement			hl	hl	hl
18	Volume substituable individuel (VSI)		5	hl	hl	hl
19	Volume complémentaire individuel (VCI)			hl	hl	hl
20	Nom du propriétaire bailleur à fruit					
21	N° PPM du bailleur à fruit					
22	Motif de non récolte					

LU 0320-UVI

0320-UVI-IIIPI-III-2010